



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 19 décembre 2017

L'an deux mil dix-sept, le dix-neuf décembre, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29
Nombre de conseillers municipaux présents : 24
Nombre de votes contre : 5
Nombre d'abstentions : 0
Nombre de votes pour : 24
Nombre de suffrages exprimés : 29

Date de convocation du Conseil Municipal le 12 décembre 2017

Présents : Christian DUMAS, Amaud JEAN, Hélène LORME, Marie-Claude BLIN, Claude FLEURY, Evelyne CAU, Hélyette SALAÜN, Guillaume GUERRÉ, Franck VIGNAUD, Laurent JOLLY, Magalie PIAT, Nadège FONTAINE, Jean-Louis TOURET, François LENHARD, Michèle LUCAS, Christine CABEZAS, Pascal SUDRE, Daniel HOAREAU, Roselyne RAVARD, Philippe GOUGEON, Nicole PERLY, Benoit COQUAND, Bernard HOUZEAU, Patricia MARTIN.

Absents excusés :

Jenny OLLIVIER, ayant donné pouvoir à Franck VIGNAUD,
Catherine MAIGNAN, ayant donné pouvoir à Guillaume GUERRÉ,
Baptiste JAUNEAU, ayant donné pouvoir à Hélène LORME,
Sylvie SIGOT, ayant donné pouvoir à Pascal SUDRE,
Loïc FAYON, ayant donné pouvoir à Roselyne RAVARD.

Début de la séance : 19h00

Fin de la séance : 21h35

Secrétaire : Magalie PIAT

FINANCES

DL.17.091 - Orléans Métropole – Transfert des contrats de prêts afférents aux compétences transférées à Orléans Métropole

Christian DUMAS expose :

Avec l'acquisition de nouvelles compétences au 1^{er} janvier, 2017, Orléans Métropole est substituée à la commune dans ses obligations au regard des contrats conclus pour l'exercice ou le financement de ces compétences.

Ainsi, Orléans métropole est substituée à la commune dans ses obligations découlant des emprunts souscrits pour le financement des dépenses des investissements des compétences transférées.

La commune a communiqué l'ensemble de ses contrats de prêts à Orléans Métropole qui a proposé en retour une liste d'emprunt à transférer, établie sur la base, notamment, des critères suivants :

- sans scission de contrat (dans la mesure du possible),
- durée résiduelle comprise entre 8 et 12 ans,
- contrats classés A1 dans la charte Gissler,
- conditions de taux ne défavorisant pas la commune, combinaison de prêts permettant à la commune comme à la Métropole de maintenir une dette répartie de manière équilibrée entre taux fixe et taux révisable

Après concertation et validation des contrats concernés, il est proposé de décider, par délibérations concordantes, de transférer les emprunts dont la liste figure ci-après :

Collectivité	Numéro de l'emprunt	Nom de l'organisme prêteur	CRD prêt total	Capital restant dû au 31/12/2017 et transféré à Orléans Métropole	
				% de répartition	Montant transféré
INGRE	70034339965	CREDIT AGRICOLE	243 750 €	100%	243 750 €
	LT060407	CACIB ex BFT	896 000 €	100%	896 000 €
	060298	CACIB ex BFT	1 358 000 €	53%	719 740 €
	TOTAL		2 497 750 €		1 859 490 €

Après présentation en commission « Finances - Ressources Humaines » du 27 novembre 2017, il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- de décider de transférer, au 1^{er} janvier 2018, les emprunts dont la liste figure ci-dessus
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes nécessaires à ce transfert

Après délibération, le Conseil Municipal **adopte à la majorité**, 24 pour et 5 contre (Pascal SUDRE, Daniel HOAREAU, Sylvie SIGOT, Roselyne RAVARD et Loïc FAYON) les propositions du rapporteur.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

INGRE, le 20 décembre 2017

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le : 27 décembre 2017

Publication le : 28 décembre 2017

Notification le : 28 décembre 2017



Le Maire

Christian DUMAS.

Acte à classer

DL-17-091

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2017-12-27T16-30-22.00 (MI209018498)**Identifiant unique de l'acte :**
045-214501694-20171219-DL-17-091-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))**Objet de l'acte :** Orléans Métropole - transfert des contrats de prêts afférents aux compétences transférées à Orléans Métropole
Date de décision : 19/12/2017**Nature de l'acte :** Délibération**Matière de l'acte :** 7. Finances locales
7.3. Emprunts
7.3.5. Autres.**Acte :**[DL_17.091-FIN-orléans métropole-transfert des contrats de prêts afférents aux compétences transférées à orléans métropole.PDF](#)**Multicanal :** Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 27/12/17 à 16:30

Par RICHARD Aurélie

Transmis

Date 27/12/17 à 16:30

Par RICHARD Aurélie

Accusé de réception

Date 27/12/17 à 16:37